

Se désister sur ecandidat après avoir accepté une proposition ?

Par **Packito**, le **28/06/2024** à **23:17**

Bonjour,

Je me réoriente actuellement vers un M2 qui ne correspond pas au M1 que j'ai fait. Je suis donc passé par ecandidat qui est encore la plateforme pour les candidatures en M2.

J'ai reçu une proposition d'admission, des refus, mais j'ai surtout des décisions qui n'ont pas encore été rendues. Or, ma candidature qui a été acceptée doit être validée avant une certaine date très prochaine, et cela m'embêterait d'accepter cette proposition sans savoir si d'autres candidatures feront l'objet d'une réponse positive, candidatures qui m'intéressent particulièrement.

Je précise que le M2 qui m'a accepté m'intéresse, simplement d'autres M2 m'intéressent encore plus.

J'aimerais donc savoir s'il est possible d'accepter cette proposition, puis d'éventuellement se désister en cas de future réponse positive. Je me demande surtout si accepter cette demande ne va pas annuler les autres candidatures.. ecandidat est une plateforme différente pour chaque fac, mais je me demande si mon n° de dossier (ou d'étudiant) pourrait mener à ce que les candidatures soient connectées, et qu'ainsi une acceptation supprime les candidatures en attente.

Merci à ceux qui ont lu et prendront le temps de répondre !

Par **Lorella**, le **29/06/2024** à **15:14**

Bonjour, difficile de répondre à vos questions. Consultez le FAQ de votre Université qui doit sûrement expliquer les conséquences de vos choix.

Vous avez jusqu'à quelle date pour accepter la proposition ?

Sur les autres choix en attente de réponse, vous devez recevoir réponse sous quel délai ?

Par **Packito**, le **30/06/2024** à **09:00**

Bonjour,

J'ai jusqu'à ce soir, je pense accepter. Je n'ai pas forcément de date pour les futures réponses, certaines sont datées, d'autres non.

Je verrai si je peux ensuite me désister dans le cas où une autre acceptation m'intéresse davantage.

Je trouve quand même ce système vachement nul. Impossible de faire des choix en pleine conscience avec des dates de réponse aussi différentes, et des échéances qui se terminent plus tôt les unes que les autres.

Merci de votre réponse en tout cas ! Malheureusement, pour la FAQ, rien dessus.

Par **Lorella**, le **30/06/2024** à **11:37**

Désolée pour vous, mais ce n'est pas normal de ne pas connaître les règles du jeu.

Par prudence, en effet il vaut mieux accepter ce jour.

Par **Packito**, le **30/06/2024** à **21:14**

Bonjour,

Je me permet de donner la réponse finale à la question que j'ai posée moi-même, pour les intéressés. Après avoir validé sur ecandidat, un bouton "désistement candidature" apparait en-dessous. Il est donc bien possible de se désister. Sur les portails ecandidat des autres facultés, mes candidatures sont encore en attente : a priori, elles n'ont donc pas été automatiquement annulées. Reste à savoir si cela ne va pas se modifier d'ici quelques temps et, surtout, si je recevrai éventuellement d'autres réponses.

La véritable échéance est donc la date limite d'inscription à la formation, et non l'acceptation.

Sacré système..

Encore merci pour vos réponses Lorella.

Par **Lorella**, le **01/07/2024** à **08:36**

merci pour avoir fait un retour.

? pour les prochaines réponses à vos autres choix.